



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière de l'Essonne

Appel à projets 2024

Évry-Courcouronnes, le 19 février 2024

Cette année encore, la lutte contre l'insécurité routière reste un objectif partagé entre l'État et le Conseil Départemental.

Après quatre années de hausse continue de la mortalité routière, avec un dépassement du seuil des 40 personnes tuées en 2021 et 2022, les statistiques d'accidentalité routière de l'année 2023 montrent une baisse significative du nombre de personnes tuées (31). Il faut remonter à 2019 pour connaître une situation équivalente.

Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, engins de déplacement personnel motorisés, usagers de deux-roues motorisés) constituent toujours un enjeu très préoccupant car surexposés à l'accidentalité routière. Dans le département, ils représentent plus de la moitié des personnes tuées sur la route en 2023 avec une prédominance pour les piétons.

Afin d'éviter un rebond de la mortalité routière, il appartient à tous les acteurs de la sécurité routière de rester mobilisés. Ceux œuvrant en faveur du contrôle sanction et de l'amélioration des infrastructures mais également ceux œuvrant en faveur de l'éducation et de la sensibilisation à la sécurité routière pour réduire les comportements à risque et cibler les usagers surexposés.

C'est pourquoi, en Essonne, nous avons décidé de maintenir notre fort engagement et notre travail partenarial en matière de sécurité routière, en lançant le présent appel à projets, qui permettra l'élaboration des PDASR État et Département en 2024.

Les actions de sensibilisation aux risques routiers devront s'inscrire dans les enjeux fixés par le Document Général d'Orientations 2023-2027 (DGO).

Plus que jamais l'engagement de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière ne doit faiblir. L'implication encore trop importante des usagers vulnérables dans les accidents corporels routiers met en avant la nécessité de faire évoluer la mentalité des usagers afin qu'un partage de la route puisse réellement exister.

Le Préfet délégué pour l'égalité des chances,


Alain CASTANIER

Donc 2 us,
Le Président du Conseil départemental,


Francis DUOVRAY